

VICHY

PATRIMOINE MONDIAL

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
PREALABLE A LA DELIVRANCE D'UNE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
RELATIVE A L'EXPLOITATION DU RESTAURANT « LE BUNGALOW » QUAI D'ALLIER 03200 VICHY**

Date d'envoi à la publication	5 juillet 2023
Date limite de réception des offres	24 novembre 2023
Objet de l'occupation	Exploitation du restaurant « Le Bungalow »
Lieu	« Le Bungalow » Quai d'Allier 03200 VICHY Lot n° 1 situé sur le domaine fluvial de l'Etat non cadastré
Caractéristiques essentielles des prestations	<ul style="list-style-type: none">- Exploitation du restaurant- Entretien de l'ensemble des ouvrages, équipements et installations constituant les biens nécessaires à l'exécution de la convention.
Type d'occupation/Durée/Redevance	<p>Convention d'occupation temporaire du domaine public, non constitutive de droits réels, délivré pour une durée minimum de 10 ans adaptable selon conditions précisées dans le cahier des charges.</p> <p>Occupation délivrée moyennant le paiement d'une redevance annuelle dont le montant minimum garanti sera de 11500 € et une part variable (les modes de calcul sont définis dans le cahier des charges).</p>
Critères d'attribution du titre d'occupation	<p>Les propositions seront analysées au vu des critères suivants classés par ordre décroissant:</p> <ol style="list-style-type: none">1) Capacités techniques et professionnelles du candidat : 30 %2) Qualité des aménagement proposés : 50 %<ul style="list-style-type: none">- Evolution des équipements mobiliers 30 %- Qualité des aménagements extérieurs 20 %3) Viabilité financière du projet proposé 20 %
Modalités de retrait du cahier des charges	<p>Le cahier des charges sera envoyé sur demande adressée par mail à l'adresse suivante : servicereglementation@ville-vichy.fr</p>

VICHY

PATRIMOINE MONDIAL

Modalités de dépôts des offres

- Une note définissant le candidat, ainsi que ses capacités techniques et professionnelles.
- Le Règlement de consultation, paraphé à chaque page et signé avec la mention lu et approuvé accompagné de l'attestation sur l'honneur complétée, datée et signée.
- Un dossier de proposition d'offre motivé, daté et signé composé de :
 - o Une présentation du candidat et de ses capacités professionnelles.
 - o Une présentation des aménagements proposés pour personnaliser le restaurant ou du projet du nouveau restaurant qui sera construit.
- Une présentation générale du projet d'exploitation
 - o Une présentation de l'ambiance souhaitée
 - o Présentation de l'offre culinaire
 - o Une présentation des mobiliers
 - o Nombre de places et de couverts estimés
 - o Nom et identité visuelle de l'établissement
 - o Horaires d'ouverture en et hors-saison
 - o Présentation des modifications à apporter au site.
 - o Présentation d'éventuelles activités annexes
- Un projet de budget prévisionnel d'exploitation